

## PRISE EN COMPTE DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

STRATEGIE	ASPECT FINANCIER	ARGUMENT
Choix 1 : examen de l'expérience professionnelle	pas de valorisation financière	- maîtrise de la masse salariale - priorité à la reconnaissance des fonctions exercées et de la manière de servir
Choix 2 examen de la valeur professionnelle	valorisation financière dans l'IFSE (pour une part plus ou moins importante)	- Maîtrise de la masse salariale - encouragement de la montée en compétence - compensation des conditions d'avancement de grade quand l'agent ne les remplit pas - outil de motivation - variable d'ajustement lors des recrutements sans exp pro - encouragement à la formation
Choix 3 : Examen de l'expérience professionnelle	Valorisation financière dans l'IFSE en utilisant les critères de l'entretien professionnel	- Façon dont l'agent exploite son expérience professionnelle, dont il se forme et atteint les objectifs fixés lors de l'entretien annuel - délai annuel plus pertinent
Choix 4 Pas de prise en compte de l'expérience professionnelle à la mise en place du nouveau régime indemnitaire	Renvoi à une valorisation financière éventuelle dans quatre ans	- Simplification de la mise en œuvre - lisibilité du régime indemnitaire - priorité aux fonctions exercées